



**La Bruffière**  
en VENDÉE

Sommaire

2 & 3 Décisions du Conseil

4 Infos Municipales

5 & 6 Infos Associations

5 Calendrier fêtes et manifestations

**Monsieur Le Maire  
Denis MOINET  
et  
le Conseil Municipal**

**Ont le plaisir de vous inviter à l'Inauguration**

**Du club juniors  
et  
De la salle polyvalente**

**Le samedi 14 novembre 2009 à 10 h 30**

**Place Vincent ANSQUER  
LA BRUFFIERE**

**En présence de Mr Philippe DE VILLIERS  
Président du Conseil général de la VENDEE**

**10h30 : Inauguration des locaux « Club Juniors »**

**11h : Inauguration de la Salle Polyvalente**

**Présentation du livre  
« Sur le chemin de l'école... à la BRUFFIERE »  
Par l'association La Bruffière Autrefois**

**Verre de l'amitié**

Étaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, BAUCHET Yves, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, RETAILLEAU Gérard, LOIZEAU Christian, GUILLOT Yves, BARBEAU Patrice, GABORIEAU Jean-Luc, BROCHARD Francky, LEBOEUF Philippe, ROBIN Bruno, VINET Marielle, CHIRON Laurent, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, CORRE Estelle, RICHARD Sylvie, BARRAULT Carole, VINET Sylvaine, GOUET Didier.

## **AMENAGEMENT URBAIN**

### **ETUDES D'AMÉNAGEMENTS URBAINS**

Dans le but de prévoir l'aménagement urbain dans les prochaines années, la Commune a confié à Vendée Expansion le soin de procéder à des études préopérationnelles.

Une consultation a été organisée avec (trois intervenants minimum par lot).

Dans le cadre des consultations le Conseil Municipal a retenu, à l'unanimité, les entreprises suivantes :

- Le Cabinet **SCP ONILLON - LEBOEUF** – géomètres
- Le bureau d'études **A3GI** en techniques VRD (voiries réseaux)
- Le bureau d'études **ATLAM**, pour la réalisation du diagnostic environnemental
- L'urbaniste / paysagiste **ECCE TERRA** pour l'établissement des études préliminaires et les études de mise au point du projet.

## **SCOLAIRE / JEUNESSE**

### **PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES - TORFOU**

Suite à l'inscription à l'école « Charles Perrault » de La Bruffière d'enfants habitant la Commune de Torfou, une convention est passée avec la commune de Torfou afin de percevoir de celle-ci une participation pour le remboursement des frais scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la passation de cette convention avec la Commune de Torfou.

## **AMENAGEMENT URBAIN**

### **ALIÉNATION DE PROPRIÉTÉ**

Dans une délibération précédente, le Conseil Municipal avait décidé de désaffecter un chemin rural d'environ 189 m<sup>2</sup>, ce chemin, dit de rue Pointe à Pitre dans le lotissement des Amarantes, ne présentait pas d'utilité pour le service public.

Suite à une proposition d'acquisition par M. MINAUD François, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre ce terrain pour la somme de 2 079,00 Euros.

Étaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, BAUCHET Yves, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, RETAILLEAU Gérard, LOIZEAU Christian, GUILLOT Yves, BARBEAU Patrice, GABORIEAU Jean-Luc, LEBOEUF Philippe, ROBIN Bruno, VINET Marielle, CHIRON Laurent, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, CORRE Estelle, RICHARD Sylvie, BARRAULT Carole, VINET Sylvaine, GOUET Didier.

Absent : BROCHARD Francky

## **AMENAGEMENT URBAIN**

### **ETUDES , TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS**

Après présentation des offres de soumission, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue le marché pour la maîtrise d'oeuvre concernant la réalisation d'études, de travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie et réseaux divers, au Groupement A3GI.

## **FINANCES / GESTION**

### **SUPPRESSION D'EXONÉRATIONS FISCALES**

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 8 abstentions, décide de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne : **les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat.**

### **REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2010**

La redevance d'assainissement, qui est obligatoire, est destinée à financer les charges du service d'assainissement de la Commune. Ces charges comprennent les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien du service, les charges d'intérêts de la dette contractée pour l'établissement et l'entretien des installations et les charges d'amortissement des installations.

**Le produit de la redevance doit couvrir l'ensemble des charges du service et en assurer l'équilibre.**

La redevance est assise, dans les conditions suivantes, sur le nombre de mètres cubes d'eau consommée.

a) **en ce qui concerne les usagers domestiques**, le nombre de mètres cubes d'eau est calculé sur la consommation réelle ou sur le forfait facturé comme suit :

- **pour les foyers sans puits** : le montant facturé sera composé de la part fixe et de la part consommation réelle.

- **pour les foyers disposant d'un puits** : le montant facturé sera composé de la part fixe et de 30 m<sup>3</sup> par membre du foyer et par an, si la consommation n'est pas supérieure à la part consommation réelle ; si la consommation est supérieure, celle-ci sera alors prise en compte.

b) **Pour les exploitants agricoles**, le nombre de mètres cubes d'eau prélevés subit un abattement représentatif de la consommation professionnelle.

### c) Pour les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales

Le nombre de mètres cubes d'eau prélevés est affecté d'un coefficient de rejet, d'un coefficient de dégressivité en fonction du volume prélevé et, par ailleurs, d'un coefficient de pollution, fixé pour chaque redevable par arrêté préfectoral, calculé en fonction du degré de pollution des effluents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 17,65 Euros hors taxes la part communale de l'abonnement au service d'assainissement et à 0,4366 Euros hors taxes la part communale du taux de la redevance par mètre cube d'eau.

## CULTURE / PATRIMOINE

### CRÉATION D'UNE VITRINE A L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE STE RADÉGONDE

Dans le cadre de la mise en valeur des objets d'art sacré, une vitrine coffre sera installée dans l'église Sainte Radegonde.

Le Conseil Municipal, donne son accord pour la création de cette vitrine, par 21 voix pour et 1 abstention, et après étude de la mise en concurrence des travaux attribue les lots suivants

Lot	Entreprise	Montant HT
Maçonnerie	Bernard LOGEAIS	18 408,40 €
Vitrine coffre alarme et câblage	LC Concept	30 490,00 €
Total du marché		48 898,40 €

La Commune peut obtenir une aide de 50% de l'investissement près du Conseil Général de la Vendée, au titre du programme « Restauration et mise en valeur des objets mobiliers ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite cette subvention.

## SCOLAIRE / JEUNESSE

### PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES - CUGAND

Suite à la demande d'inscription à l'école Publique de Cugand d'un enfant habitant La Bruffière. Cette demande de dérogation si elle est acceptée, s'accompagnera d'une demande de la Commune de Cugand du remboursement des frais scolaires correspondant à l'accueil de cet enfant.

Une convention avec cette Commune sera destinée à organiser le remboursement des frais scolaires par La Bruffière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la passation de cette convention avec la Commune de Cugand et précise que cette convention ne concernera que les enfants âgés de plus de trois ans et que la convention devra prévoir que chaque nouvelle participation soit soumise à l'avis préalable du Conseil Municipal.

## AMENAGEMENT RURAL

### CHARTRE POUR UN SPANC DE QUALITÉ

La protection des ressources en eau et des milieux naturels représentent un enjeu primordial pour le département. L'assainissement non collectif (ANC) constitue, dans **les secteurs peu habités**, la solution technique et économique adaptée au traitement des effluents domestiques, sous réserve qu'il soit bien conçu,

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention, accepte que le SPANC (Service pour l'assainissement non collectif) de la Commune s'engage dans la charte pour un assainissement de qualité en Vendée.

### DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Sèvre Nantaise fait obligation aux communes situées sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise de réaliser un diagnostic environnemental basé sur le recensement exhaustif des haies et des zones humides.

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention, décide de procéder au lancement du diagnostic environnemental sur le territoire de La Bruffière.

### INSTALLATIONS CLASSÉES – S.A.S. MC FRANCE

Monsieur le Maire présente la demande de la **S.A.S. MC FRANCE**, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter après construction d'un bâtiment de production de 24 410 m<sup>2</sup> sur un site de production de menuiseries industrielles situé à CUGAND.

Cette société est rangée dans la catégorie des installations classées en matière de protection de l'environnement soumise à autorisation. Le Conseil Municipal est donc appelé à formuler son avis entre le début de l'enquête et le 15<sup>ème</sup> jour suivant la clôture du registre d'enquête. Il lui communique à cette fin les renseignements en sa possession de nature à l'éclairer sur les conditions dans lesquelles l'installation doit fonctionner.

Considérant, que les dispositions matérielles projetées, telles qu'elles sont à sa connaissance, paraissent obvier aux inconvénients que présenterait l'installation pour l'environnement, la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage. Le Conseil Municipal émet à l'unanimité un **avis favorable** à l'autorisation d'exploitation de la **S.A.S. MC France** à CUGAND.

**Bulletin mensuel : Parution en décembre**  
**dépôt des articles avant le 15 novembre**  
**Pour le bulletin semestriel, les associations**  
**sont invitées à remettre les articles de leurs**  
**activités avant le 18/11/2009**

Gérant : Conseil Municipal  
Rédaction : Commission Communication  
Imprimerie : Mairie de la Bruffière

## ASSISTANTE SOCIALE

Permanences les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 9h30 à 11h30, à la Mairie, soit les :

- 10 novembre
- 24 novembre
- 8 décembre

## SOIRÉE DES AINÉS

La soirée réservée à nos aînés de plus de 70 ans se déroulera le **vendredi 27 novembre 2009 à partir de 14h30** à la **salle polyvalente**.

Les personnes concernées recevront une invitation personnelle à leur domicile. Vous devrez vous inscrire en retournant en Mairie le coupon réponse avant la date indiquée.

La soirée sera animée par M. Gilbert Bruno « conteur d'histoires ».

Pour aider au financement des animations des résidents de l'Etoile du Soir, une tombola vous sera proposée. Dès à présent, réservez la date.

Pour le bon déroulement de cette soirée, nous sollicitons des bénévoles. Merci d'avance à toutes les personnes qui voudront bien aider, en signalant votre accord au secrétariat de la Mairie

Monsieur Le Maire et Le Conseil Municipal  
vous offriront leurs vœux

**Le samedi 9 janvier 2010**  
**à 10 h 30**  
**Salle polyvalente**

A cette occasion, une rétrospective des activités de l'année 2009 sera réalisée et les projets 2010 seront présentés.

**Rappel**

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

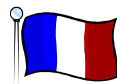
Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2009 inclus.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la Mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de

Les déclarations de récolte de vin  
sont à déposer en Mairie

au plus tard le 25 novembre 2009

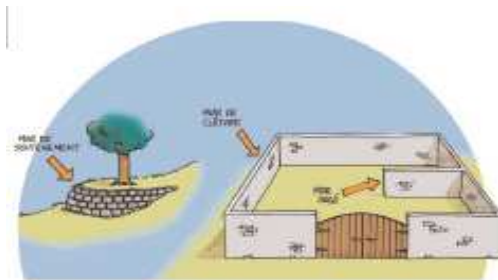


## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le **1<sup>er</sup> et le 30 novembre 1993** doivent se présenter en Mairie avec le livret de famille de leurs parents avant **le 30 novembre 2009**. Nous vous rappelons le caractère obligatoire de cette démarche, l'attestation qui sera remise, étant nécessaire pour toute inscription à un examen ou concours.

## RAPPEL RÉGLEMENTATION D'URBANISME....

### JE CONSTRUIS UN MUR ET DES CLÔTURES....



- ◆ **Les murs de soutènement**  
Pas de formalité
- ◆ **Les clôtures**  
Soumis à une Déclaration Préalable
- ◆ **Les autres murs à l'intérieur d'un terrain**  
De moins de 2 mètres : pas de formalité  
Au-delà de 2 mètres : Déclaration Préalable

## COULEURS DES MATÉRIAUX ET MENUISERIES

Dans le périmètre de protection modifié de l'église Sainte Radégonde et celui du Château de l'Echasserie, le règlement du Plan Local d'Urbanisme précise "outre les couleurs vives, le blanc sera interdit".

Avant tout projet, nous vous conseillons de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

## DÉCLARATION DES PUIITS ET FORAGES À USAGE DOMESTIQUE

La loi sur l'eau du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en Mairie les ouvrages domestiques, existants ou futurs.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout nouvel ouvrage fait l'objet d'une déclaration au plus tard 1 mois avant les travaux.

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 sont à déclarer avant le 31 décembre 2009.

Les imprimés sont à retirer au secrétariat de la mairie.

# INFOS ASSOCIATIONS....

NOVEMBRE	
7 novembre	Championnat individuel de palets, complexe sportif
7 & 8 novembre	Théâtre des ados, salle polyvalente
8 novembre	Randonnée des Amis des Sentiers à CLISSON
8 novembre	Concours de Belote de l'Ecole Notre Dame de St Symphorien, à St Symphorien
11 novembre	Concours de belote de l'ASBD Football, complexe sportif
14 novembre	Présentation et remise du livre « Sur le chemin de l'école... à La Bruffière », salle polyvalente
14 novembre	Spectacle des Calinoux
20, 21, 22, 27, 28 & 29	Théâtre adultes « Ru'râle », salle polyvalente
27 novembre	Goûter des personnes âgées, salle polyvalente
DECEMBRE	
4 & 5 décembre	Téléthon
5 décembre	Ste Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, salle polyvalente
6 décembre	Randonnée des Amis des Sentiers à REMOUILLE
12 décembre	Concours de belote de la Sté de Chasse « St Hubert, salle polyvalente
19 décembre	Arbre de Noël de l'Ecole Privée, complexe sportif
20 décembre	Arbre de Noël de l'Ecole Publique, complexe sportif
20 décembre	Concours de belote de l'ADMR, salle polyvalente

## « LA BRUFFIÈRE-AUTREFOIS »

### Souscription et exposition sur l'école ancienne

La souscription pour le livre « Sur le chemin de l'école ... à La Bruffière », album de groupes et de l'histoire scolaire de la commune, s'est achevée le 1<sup>er</sup> novembre. Il est toutefois toujours possible de se procurer cet ouvrage auprès des membres de l'association (tél 02 51 42 55 26 ou 02 51 42 51 07).

Nous tenons à remercier les souscripteurs qui sont invités à retirer leur livre salle polyvalente à l'occasion de l'inauguration de cette salle et du club juniors qui aura lieu le samedi 14 novembre sous la présidence de M. DE VILLIERS, Président du Conseil Général de la Vendée.

Une exposition sur l'école ancienne avec des matériels, cartes et manuels du début du XX<sup>ème</sup> siècle, se tiendra dans la salle octogonale de la salle polyvalente, ce même jour et jusqu'au mardi 17 novembre l'après-midi. Dans le cadre de cette exposition, se déroulera un :

#### CONCOURS DE DICTEE « *Style Bernard Pivot* »

**DIMANCHE 15 NOVEMBRE à 14H30**

Vous êtes tous invités à y participer. Des lots récompenseront les vainqueurs.

Le Bureau

## BIBLIOTHÈQUE

Des livres de la cédéthèque et des nouveautés ont été mis en place fin septembre/début octobre. N'hésitez pas à venir les emprunter.

**Des bénévoles vous accueillent trois fois par semaine :**

**Le mercredi de 10h30 à 12h et 16h à 17h**

**Le vendredi de 18h à 19h**

**Le dimanche de 10h30 à 12h**

Vous pouvez également nous contacter au 02 51 46 47 74 aux heures de permanence ou par e-mail [bibliotheque.labruffiere@orange.fr](mailto:bibliotheque.labruffiere@orange.fr) et vous inscrire à tout moment de l'année.

**Info :** Avec les fêtes de fin d'année, le dernier jour d'ouverture : mercredi 23 décembre 2009 ; réouverture mercredi 6 janvier 2010 à 10h30.

L'équipe de la Bibliothèque

## NORD VENDÉE ATHLÉTISME 17 JANVIER 2009

Le Nord Vendée Athlétisme de Montaigu invite à La Bruffière les joggeurs confirmés ou débutants à participer à une sortie collective conviviale sur les sentiers de la Sèvre et des environs.

Rendez-vous à 8h30 au complexe sportif pour un départ à 9 heures.

Contact pour infos, Alban MERLET au 02 51 42 54 11.

## ASBD FITNESS

C'est dans la joie et la bonne humeur que nous avons rechaussé nos baskets. Nous sommes aujourd'hui 68 adhérentes réparties sur 3 cours hebdomadaires :

- Moving fight : suite de mouvements bras - jambes sur musique rythmée.
- Steps : suite de mouvements chorégraphiés à l'aide d'un step.

Alors, si vous aussi, vous voulez vous défouler après une journée difficile, rejoignez nous à la salle omnisport:

- ✓ **Lundi de 19h à 20h (Moving fight) : 50 € l'année**
- ✓ **Mardi de 19h à 20h ou 20h à 21h (Steps): 70 € l'année**
- 100 € les 2 cours à l'année**

Et si vous voulez juste venir essayer pour voir, venez un soir. Cela ne vous engagera à rien.

Alors je vous dit à très bientôt !

Plus d'infos: Claire ANDRE au 06 62 29 96 24

Le bureau

Présente son nouveau spectacle :

**Accros au petit écran, la télé fait son show !**

Représentations :

Le samedi 7 novembre à 20 h 45  
Le dimanche 8 novembre à 15h00

à la salle polyvalente de la Bruffière

Réservation : 02 51 48 83 08

Tarifs : 4 euros à partir de 10 ans

Bar et confiseries sur place

Venez nombreux les applaudir et les encourager dans ce nouveau défi ...

« **LA RU'RÂLE** » pour sa troisième saison vous propose une comédie inédite et délirante :

**C'EST DANS LA BOITE**

Entraînez vos zygomatiques !!!

Représentations à la salle polyvalente

- Les vendredi 20 et 27 novembre à 20h45 (au profit d'Entraide Sans Frontière)
- Les samedi 21 et 28 novembre à 20h45
- Les dimanche 22 et 29 novembre à 15h

Réservation préférable :

- Le vendredi 13 novembre de 17h à 19h
- Le samedi 14 novembre de 10h à 12h
- Ou par téléphone auprès de Maud BAUDRY au 02 51 42 58 18



**TOUS PLUS FORT QUE TOUT !!! MOBILISONS NOUS !**

**Complexe sportif, 4 et 5 Décembre**

**PROGRAMME**

**VENDREDI 4 DÉCEMBRE**

- ✿ Tournoi de badminton de 19h30 à 2h. Bar et restauration sur place

Inscription sur place ou par mail [badlabuff@laposte.net](mailto:badlabuff@laposte.net)

**SAMEDI 5 DÉCEMBRE**

- ✿ Petit déjeuner dès 7h30 à 9h30
- ✿ Rando VTT rendez vous à 9h30, 2 circuits de 16 et 23 kms.

**✿ Apéro animé avec les Bandanas à partir de 12h**

**✿ Barbecue géant à partir de 12h organisé par la CUMA**

- ✿ Marche avec les Amis des Sentiers rendez vous à 13h30 ou 15h
- ✿ Parcours en fauteuil roulant
- ✿ Baptêmes motos
- ✿ Initiation au Paint Ball
- ✿ Espace enfants : maquillage, loisirs créatifs ...

**✿ Soirée ambiance années 80 - 90 de 22h à 1h**

De nombreuses animations toute la journée organisées par les associations de la Bruffière, soutenez les bénévoles, la recherche, les malades, venez découvrir ou encouragez :

**Défis sportifs : parcourez la distance PARIS - LA BRUFFIERE**

Matches de hand jeunes, Initiation aux jeux d'échecs, tombola, stand information, mini pelle, ...

**TOMBER DE 40 000 DOMINOS - 2 euros  
à 21h**